



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la Fédération syndicale Unitaire (FSU), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Lundi 31 janvier 2011

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne](#)

Dans le Bas-Rhin, une partie de la carte scolaire est déjà dévoilée : Sur les 93 postes supprimés, 20 postes de brigades stages et 40 postes de ZIL supprimés et remplacés par des étudiants de Master et des retraités !!!

Les décisions étant de plus en plus académique, quels seront les choix des 84 postes détruits pour le Haut-Rhin début avril ?

En attendant, tout le monde en grève le 10 février !!

SOMMAIRE

1) 10 raisons de faire grève le 10 février 2011 !!

2) Rencontre de la semaine : entrevue Inspectrice d'Académie et SNUipp-FSU.

3) Grève du jeudi 10 février 2011 : la déclaration d'intention.

4) Bilan du groupe de travail du jeudi 27 janvier 2011.

5) Formation syndicale « mouvement » : mardi 8 mars et mercredi 9 mars 2011.

1) 10 raisons de faire grève le 10 février 2011 !!

Voir les 10 bonnes raisons de faire grève sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1854>

2) Rencontre de la semaine : entrevue Inspectrice d'Académie et SNUipp-FSU.

Dans le cadre des négociations préalables liées à la grève du 10 février, le SNUipp-FSU 68 rencontre l'IA le jeudi 3 février 2011.

Trois points sont à l'ordre du jour : la remise en cause des temps partiels, la remise en cause du mouvement, les 84 suppressions de postes dans le Haut-Rhin.

3) Grève du jeudi 10 février 2011 : la déclaration d'intention.

La déclaration d'intention est à envoyer par courrier ou par FAX à son IEN qui doit la recevoir avant le lundi 7 février 2011 minuit.

[Déclaration d'intention](#) pour la grève du jeudi 10 février 2011

[Liste des coordonnées des IEN](#)

4) Bilan du groupe de travail du jeudi 27 janvier 2011.

- Congé de formation professionnelle :

La dotation départementale est de 93 mois. 9 personnes obtiennent 10 mois et une personne 3 mois.

Les priorités sont les suivantes :

- cas particuliers de demande de réorientation professionnelle
- concours internes de l'Education Nationale : Capes, agrégation,
- intérêt du service : formation en psychologie, FLE

10 départs sont proposés et 5 en liste complémentaire.

[Voici en lien la liste des personnes qui sont proposées](#) par le groupe de travail au choix définitif de la CAPD du 15 février 2011.

- temps partiel :

Sur les éléments statistiques :

- 50 % : 365 demandes dont 135 de droit et 230 sur autorisation
- 75 % : 177 renouvellements de demande dont 65 de droit et 112 sur autorisation
- 75 % : malgré les refus, 29 nouvelles demandes ont été faites suivant les conseils des syndicats
- 80 % annualisé : 6 demandes
- 50 % annualisé : 5 demandes malgré les refus de l'administration.

Le SNUipp-FSU 68 est intervenu à nouveau longuement pour dénoncer la remise en cause du 75% et du 50% annualisé qui remettent en cause le droit des femmes. La pétition qu'il initié sur cette question a déjà recueilli plus de 700 signatures.

Points divers : le SNUipp-FSU 68 est intervenu sur

- **la situation des remplacements dans notre département** : des enseignants ne sont pas **remplacés et souvent sur plusieurs jours**
- **la messagerie académique** : de nombreux dysfonctionnements sont apparus, écoles ne recevant pas des circulaires ou les recevant en triple exemplaires. A priori, l'IA est au courant et le problème est pris au sérieux. Il est conseillé aux directeurs d'écoles d'aller voir les circulaires directement sur le site de l'IA (afin de vérifier les envois) **et les directeurs n'ont-ils rien d'autre à faire ?**
- **Evaluations GS** : le SNUipp-FSU s'est fait l'écho des collègues en demandant à ce que les documents d'accompagnement et des livrets élèves soit diffusés sous forme papier.

5) Formation syndicale « mouvement » : mardi 8 mars et mercredi 9 mars 2011.

Rappel : saisie des vœux du 7 mars au 21 mars 2011 inclus.

Pour être informé des nouvelles modalités du mouvement, et afin d'aider les collègues à faire leurs vœux et pour leur apporter toutes les précisions nécessaires, le SNUipp-FSU 68 organise :

a) Mardi 8 mars 2011 une journée syndicale à MULHOUSE de 9h à 16h.

Lieu : [campus de la Fonderie](#) - Amphithéâtre 3.

Programme de la journée :

- **Le matin** : Fonctionnement du mouvement : le paritarisme, les règles du mouvement, les modalités pratiques (utilisation d'I-Prof, vœux, lecture des documents, communication des résultats...), les différentes stratégies.

- **L'après-midi** : aides et conseils individuels avec des délégués du personnel du SNUipp élus en CAPD

Pour participer à cette journée, 2 solutions :

Si vous faites la demande avant le 8 février : il s'agira d'un stage syndical, il suffit de faire une demande à l'IA sous-couvert de l'IEN 1 mois avant le stage (donc le 8 février dernier délai) à l'aide du courrier-type ci-dessous. Cette journée n'est pas comptabilisée dans les 2 demi-journées d'informations syndicales annuelles.

[Courrier-type](#) à envoyer à l'IA (sous-couvert de l'IEN).

Si vous faites votre demande après le 8 février : il s'agira d'un congrès syndical. Il suffira d'envoyer un mail au SNUipp-FSU 68 (snu68@snuipp.fr) qui vous enverra une convocation par retour de mail. Cette convocation sera envoyée à l'IA sous-couvert de l'IEN 8 jours avant la date du congrès (donc le 28 février dernier délai)

Prévenez-nous de votre venue à cette journée en nous envoyant un mail au snu68@snuipp.fr.

b) Mercredi 9 mars 2011 des ½ journées d'informations syndicales de 8h30 à 11h30 à :

- COLMAR à l'IUFM, [rue Messimy](#),

- MULHOUSE à l'école Kléber , [29 rue Kléber](#).

Pour y participer, il faut envoyer un courrier à votre IEN au moins 8 jours avant.

[Le courrier-type est en lien ici.](#)

Vous pourrez décaler cette demi-journée d'informations syndicales des 18 heures d'animation ou des 2 demi-journées à récupérer du lundi de Pentecôte.

Une attestation vous sera remise au moment de la réunion.

Prévenez-nous de votre venue à cette journée en nous envoyant un mail au snu68@snuipp.fr.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>